

- La rénovation du palais de justice a commencé en 1984.
- Des travaux interminables qui pourraient aboutir, en partie, en 2023.
- La Fondation Poelaert veille et espère que l'agenda politique sera respecté.

Les échafaudages seront retirés de l'entrée du palais de justice en 2023

Entretien Maryam Benayad

Le secrétaire d'État Mathieu Michel (MR) est, à la fois, chargé de la Digitalisation, de la Simplification administrative et de la Régie des Bâtiments. Trois axes qui, selon le libéral, se marient parfaitement avec ses projets politiques. En particulier ceux qu'il a prévus pour le palais de justice de Bruxelles, dont la rénovation est, pour Mathieu Michel, "d'une haute importance". Son objectif: que les échafaudages de l'entrée du palais soient retirés pour 2023.

S'il estime que la restauration des lieux, d'un point de vue de la Régie des bâtiments, est capitale pour améliorer l'accessibilité de la justice, le secrétaire d'État souhaite une rénovation du palais qui soit synonyme de modernisation. Une étape qui doit, selon lui, inévitablement passer par la digitalisation et la simplification administrative.

"Une justice accessible, c'est permettre d'avoir un bâtiment où chaque justiciable est accueilli correctement, qu'il se sente le bienvenu sans risquer de se perdre. Mais l'accessibilité passe aussi par une justice moderne, numérisée. Pour y arriver, nous devons combler le retard accumulé en la matière. Il s'agit d'une ambition très largement partagée avec le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open VLD). Nous avons le plus grand palais de justice au monde. Quand il a été construit, c'était un monstre sacré. Nous devons aujourd'hui redorer son image et, à travers lui, l'image de la justice. C'est en cela que la rénovation est, à la fois, symbolique et hautement nécessaire. Tout cela a assez duré et il est temps d'avancer", martèle le libéral.

"Je fais de ce dossier ma priorité"

C'est que les travaux au palais ont été entamés il y a si longtemps que certains Belges ne l'ont même jamais vu sans échafaudages. "Per-



MARIE RUSSILLO

Mathieu Michel
Secrétaire d'État en charge
de la Régie des bâtiments

Lalibre.be

Retrouvez en ligne le podcast complet du reportage réalisé au cœur du palais de justice de Bruxelles.

sonnellement, je n'ai jamais connu le palais sans son manteau de fer. Ces échafaudages sont là depuis 1984 et, depuis, très peu a été concrétisé. Je ne veux pas lancer la pierre à qui que ce soit, certainement pas à mes prédécesseurs, car il s'agit d'un dossier extrêmement complexe. Mais je veux avancer et je fais de ce dossier une priorité."

Dans sa note de politique générale, il ne s'est pas longuement étendu sur ses projets en la matière. Mathieu Michel a surtout rappelé que la rénovation de ce mastodonte architectural nécessitera une importante "mobilisation de ressources" pour permettre à la rénovation d'avancer rapidement et sûrement. Mais concrètement, quel est le plan de bataille du secrétaire d'État? Et avec quels moyens?

Pour quelle enveloppe budgétaire?

Selon les estimations communiquées par Mathieu Michel, il faudra environ 200 millions d'euros pour la rénovation totale du palais de justice de Bruxelles. La moitié sera consacrée à la rénovation extérieure qui devrait aboutir en 2030: il s'agit principalement de travaux de restauration des pierres et du retrait de l'ensemble des échafaudages.

Le reste de la somme – soit 100 millions d'euros – doit permettre la rénovation intérieure du palais de justice. Là aussi, il est question de travaux de nettoyage et de restauration, mais aussi de digitalisation.

Ce montant sera-t-il suffisant? Mathieu Michel se dit confiant pour les travaux de la façade extérieure, mais il est plus circonspect pour la mission de modernisation de l'intérieur du bâtiment. "100 millions d'euros pour digitaliser et moderniser un bâtiment d'une telle ampleur, c'est un défi de taille. Mais cette mission, j'y tiens, et nous avons développé une stratégie de travail avec les autres ministres concernés, ainsi que les membres de la Fondation Poelaert pour y arriver. Je suis optimiste", conclut le libéral.



1866

-1883

Construction du Palais de Justice

1944

Les Nazis mettent le feu à la coupole, une partie du bâtiment

1948

Grands travaux de restauration et installation d'un nouveau dôme

1984

Installation des premiers échafaudages, jamais retirés depuis

2023

Démontage des échafaudages de la façade avant

2030

Fin des travaux de rénovation extérieure

2040

Fin des travaux de rénovation intérieure

“Si nous avions été au Sénat, la rénovation aurait déjà eu lieu”

Reportage Maryam Benayad

Le rendez-vous est fixé à 16 heures sur la place Poelaert, mais à 15 h 30, Jean-Pierre Buyle est déjà à l'entrée du palais de justice pour nous accueillir et tenter une visite improvisée des lieux. “C'était une merveille architecturale, il n'est plus que l'ombre de lui-même. Joseph Poelaert lui-même ne reconnaîtrait plus son œuvre. Tout ici a été abandonné, c'est d'une tristesse”, s'exclame, peiné, l'ancien bâtonnier au barreau de Bruxelles.

À ses côtés, Francis Metzger partage son désarroi. L'architecte belge de renom a cofondé, avec Jean-Pierre Buyle et le bâtonnier de l'Ordre néerlandais Dirk Van Gerven, la Fondation Poelaert. Objectif de l'organisme créé en 2011 : veiller au respect de l'affectation du palais de justice de Bruxelles.

Des freins politique et communautaire ?

La réaffectation passe indéniablement par des travaux de rénovation dignes du majestueux bâtiment. Travaux qui n'ont jamais vraiment été réalisés surtout par manque d'ambition et de vision politique, explique Jean-Pierre Buyle. “Si nous avions été au Parlement ou au Sénat, la rénovation aurait déjà eu lieu. Ici, il y a des bouts de plafond qui tombent et on met un bout de carton pour le cacher. D'autres palais de justice dans d'autres villes du pays ont pu, eux, avoir les fonds et le soutien nécessaires pour rénover ou carrément créer des bâtiments neufs. Mais pour Bruxelles, rien, niet, nada. Quand je vois, par contre, ce qui se fait dans certaines villes, par exemple, en Flandre...”, poursuit Jean-Pierre-Buyle, l'air songeur.

Le problème serait-il donc à la fois politique et communautaire ? L'ancien bâtonnier dit refuser de “communautariser le débat”, même s'il se pose quelques questions à ce propos. Au sein de la Fondation Poelaert, on reconnaît malgré tout des avancées récentes encourageantes de la part du monde politique. “Sous l'impul-

sion du précédent gouvernement, la décision a été prise de laisser la justice dans ces lieux et d'enfin restaurer le palais de justice.” Pourtant, le gouvernement d'alors ne voulait pas laisser l'activité pénale se poursuivre là, les lieux étant trop peu sécurisés. Finalement, ce sont les travaux de sécurisation – réalisés par Francis Metzger – qui permettront de convaincre les autorités politiques de laisser la justice continuer à y travailler.

Mais, selon Jean-Pierre Buyle et Francis Metzger, l'implication politique récente se démontre également par le fait que c'est sous l'ère Geens – alors ministre de la Justice et également avocat, et donc sensible à la cause –

que le Sterco, le comité de pilotage pour la restauration du palais, a été mis en place, un comité dont la direction a été confiée par le ministre au président de la Fondation Poelaert. Nous sommes alors en 2019, les choses commencent enfin à bouger. Mais la crise politique va freiner l'évolution des projets de rénovation.

Aujourd'hui, un nouvel exécutif est en place et c'est le secrétaire d'État Mathieu Michel (MR) qui prend le relais. Le libéral dit faire de ce dossier une “priorité”, et soutient l'idée défendue par la Fondation Poelaert : celle d'une centralisation de l'ensemble des administrations de la justice au sein du palais de Bruxelles. C'est que Mathieu Michel y voit une façon d'allier digitalisation, simplification administrative et Régie des bâtiments, ses trois axes politiques à lui.

Toujours pas de planification ni de budget...

Enfin un signal pour avancer dans ce projet de rénovation qui devient inespéré ? Au sein de la Fondation Poelaert, on reste optimiste, mais prudent. “Le directeur de la Régie des bâtiments, Laurent Vrijdaghs, a annoncé une campagne de travaux qui s'échelonne en plusieurs phases et doit commencer en 2021. Si les façades sont au programme, pour l'intérieur, rien pour l'heure n'a été pla-

nifié ni budgété. Il faut donc, d'abord, définir un programme en la matière et, à l'issue de cette réflexion, faire un appel à projet pour trouver celui qui se chargera de cette rénovation. Pour cela, nous attendons un suivi aussi soutenu de Mathieu Michel que celui de ses deux prédécesseurs. Et la Fondation est là pour aider à faire avancer, c'est urgent. Plus le temps passe, plus le palais se détériore”, explique Jean-Pierre Buyle, en admirant, d'un air navré, la salle des pas perdus qui, la nuit tombée, bascule dans l'ombre.

“2030, c'est demain”

Francis Metzger partage ce désarroi. Littéralement amoureux des lieux, il se dit heurté par l'état de délabrement de ce joyau architectural.

Quid de la volonté de retirer les échafaudages à l'entrée du bâtiment en 2023 ? Pour l'architecte, c'est clairement envisageable d'autant que, selon lui, ces barres de fer pourraient être retirées dès aujourd'hui. “En fait, les échafaudages serviront encore le temps des travaux de rénovation des façades. Mais au terme des études et des travaux, ils devraient pouvoir être retirés. Par ailleurs, tout le monde fait une sorte de fixation sur ces échafaudages qui revêtent une certaine symbolique tant ils sont là depuis longtemps. Mais il y a tant à restaurer dans ces lieux. Regardez par exemple les vitraux, jamais par le temps alors que Joseph Poelaert comptait sur le jeu de lumière naturelle pour illuminer les lieux, de sorte que le palais soit intégré dans la ville. Aujourd'hui, l'endroit est sombre, triste, alors qu'il regorge de trésors.”

Les échéances évoquées – 2030 pour la rénovation extérieure et 2040 pour l'intérieur – suscitent quelques interrogations, surtout en termes de faisabilité, mais Jean-Pierre Buyle et Francis Metzger ne baissent pas les bras. “Mathieu Michel dit vouloir travailler avec nous, dans l'intérêt du bâtiment et celui des justiciables. Mais un agenda a été fixé. 2023, c'est demain, 2030 approche également. Pourra-t-il tenir ses promesses ? Nous y veillerons”, préviennent les deux hommes.

La Fondation Poelaert reconnaît malgré tout des avancées du politique.